

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

COMMUNE DE FEUGES

La réunion a débuté le 27 juin 2024 à 18h30 sous la présidence du Maire, MEIRHAEGHE Sonia.

Membres présents :

Monsieur COLLARD Benoît
Madame DEGAY Michelle
Monsieur EMONET Emmanuel
Madame HERBINET Sylvie
Monsieur LEFEBVRE Fabrice
Madame MEIRHAEGHE Sonia
Monsieur POINSOT Patrick

Membres absents représentés :

Monsieur RIDEY Patrick → Pouvoir donné à M EMONET Emmanuel

Membres absents :

Monsieur GAUTHIEROT Guillaume
Madame ONRAEDT Melanie
Monsieur VANDEWALLE Claude

Secrétaire de séance : Monsieur Benoît COLLARD

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Décision Modificative du budget n°1
- Renouvellement de l'éclairage public - Passage aux Leds
- Extension de l'éclairage public pour le passage piétons près de la mairie
- Renforcement du réseau électrique Chemin du Grand Vaugoin pour l'antenne de téléphonie
- Renforcement de l'installation d'éclairage public Rue de l'Eglise
- Convention avec le SIEDMTO pour l'implantation de points d'apport volontaire
- Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11/04/2024

Le procès-verbal de la séance du 11/04/2024 est approuvé à l'unanimité

Délibérations adoptées :

DEL27062024_1 - Décision Modificative du budget n°1
DEL27062024_2 - Renouvellement de l'éclairage public - Passage aux Leds
DEL27062024_3 - Extension de l'éclairage public pour le passage piétons près de la mairie
DEL27062024_4 - Renforcement du réseau électrique Chemin du Grand Vaugoin pour l'antenne de téléphonie
DEL27062024_5 - Renforcement de l'installation d'éclairage public Rue de l'Eglise
DEL27062024_6 - Convention avec le SIEDMTO pour l'implantation de points d'apport volontaire

Mme le Maire demande la modification de l'ordre du jour ainsi :

- Retrait de la délibération concernant la convention avec Citéo
- Ajout d'une délibération concernant le renforcement de l'installation d'éclairage public Rue de l'Eglise

Modification de l'ordre du jour approuvée à l'unanimité

DEL27062024_1 - Décision Modificative du budget n°1

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits correspondants à la convention de co-maîtrise d'ouvrage passée avec TCM concernant les travaux sur le réseau d'eaux pluviales effectués pour leur compte en 2023 ont été portés au budget primitif 2024 à tort au chapitre 041 tant en dépenses qu'en recettes.

Nous devons donc modifier le budget primitif 2024 ainsi :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-458101 : Convention Prestation Travaux Eaux Pluviales	16 056,24 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-458201 : Convention Prestation Travaux Eaux Pluviales	0,00 €	0,00 €	16 056,24 €	0,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	16 056,24 €	0,00 €	16 056,24 €	0,00 €
D-458101 : Convention Prestation Travaux Eaux Pluviales	0,00 €	16 056,24 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 458101 : Convention Prestation Travaux Eaux Pluviales	0,00 €	16 056,24 €	0,00 €	0,00 €
R-458201 : Convention Prestation Travaux Eaux Pluviales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 056,24 €
TOTAL R 458201 : Convention Prestation Travaux Eaux Pluviales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 056,24 €
Total INVESTISSEMENT	16 056,24 €	16 056,24 €	16 056,24 €	16 056,24 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

8 voix pour

DEL27062024_2 - Renouvellement de l'éclairage public - Passage aux Leds

Madame le Maire présente un devis proposé par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube (SDEA) pour changer tous les luminaires de la commune par des Leds. Le coût total des travaux est 34 000 € avec une prise en charge du SDEA à hauteur de 50 %, le devis est donc de 17 000 €.

Madame le Maire explique que :

- les Leds étant moins énergivores que les luminaires actuels, au vu de l'augmentation du coût de l'énergie, cette opération apparaît nécessaire.
- si nous effectuons cette opération cette année, nous économisons la maintenance préventive qui devait être faite cet été, pour un coût d'environ 5 000 €.

Question des conseillers :

- Combien pouvons-nous espérer économiser ?

Réponse de Mme le Maire :

- Nous pouvons espérer un amortissement sur 20 ans.

Le Conseil Municipal accepte ce devis du SDEA.

8 voix pour

DEL27062024_3 - Extension de l'éclairage public pour le passage piétons près de la mairie

Mme le Maire informe que nous avons eu des réclamations d'habitants afin que le nouveau passage piétons devant la mairie soit éclairé.

Il y a donc lieu de prévoir l'extension de l'installation communale d'éclairage public Rue de l'Église afin d'éclairer ce passage piétons.

Madame le Maire présente un devis proposé par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube (SDEA) pour effectuer cette extension. Le coût total des travaux est 2 400 € avec une prise en charge du SDEA à hauteur de 50 %, le devis est donc de 1 200 €.

Le Conseil Municipal accepte ce devis du SDEA.

8 voix pour

DEL27062024_4 - Renforcement du réseau électrique Chemin du Grand Vaugoin pour l'antenne de téléphonie

Madame le Maire signale que la capacité du réseau public de distribution d'électricité Chemin rural dit du Grand Vaugoin est insuffisante pour l'antenne de téléphonie posée par Free Mobile.

Les travaux susceptibles de remédier à cette situation, qui ont été étudiés par les services du syndicat départemental d'énergie, comprennent :

- le remplacement et le déplacement d'un poteau béton HTA existant,
- la création d'un réseau souterrain HTA sur une longueur d'environ 230 m, y compris les terrassements nécessaires au passage de ce réseau,
- la fourniture et la pose au sol d'un poste de transformation HTA/BT de type PRCS équipé d'un transformateur de 100 kVA,
- la création d'un réseau souterrain basse tension sur une longueur d'environ 10 m, y compris les terrassements nécessaires au passage de ce réseau.

Selon les dispositions en vigueur, ces travaux sont à demander par la commune et à exécuter, par délégation de celle-ci, par le syndicat départemental qui en assurera le financement, après accord de son Bureau syndical.

Le Conseil Municipal demande au SDEA la réalisation des travaux de renforcement du réseau public de distribution d'électricité définis ci-dessus par Mme le Maire.

8 voix pour

DEL27062024_5 - Renforcement de l'installation d'éclairage public Rue de l'Eglise

Mme le Maire explique que nous avons un point mal éclairé Rue de l'Eglise entre les mâts E3 et E21. Il y a donc lieu de prévoir le renforcement de l'installation communale d'éclairage public à ce niveau-là.

Madame le Maire présente un devis proposé par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube (SDEA) pour effectuer ce renforcement. Le coût total des travaux est 2 600 € avec une prise en charge du SDEA à hauteur de 50 %, le devis est donc de 1 300 €.

Réflexion des conseillers : ces travaux risquent d'abîmer la route neuve.

Le Conseil Municipal accepte ce devis du SDEA.

8 voix pour

DEL27062024_6 - Convention avec le SIEDMTO pour l'implantation de points d'apport volontaire

Mme le Maire présente au Conseil Municipal une convention proposée par le Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient (SIEDMTO) concernant l'implantation de points d'apports volontaires.

Cette convention carde les engagements et obligations du SIEDMTO et de la commune de Feuges.

Les obligations de la commune sont :

- de la place autour des PAV
- pas de réseaux aériens près des PAV
- l'emplacement des PAV doit être validé par le SIEDMTO
- l'assurance du matériel

Le Conseil Municipal accepte cette convention.

8 voix pour

Questions diverses

1) Réunion du SIEDMTO le 05/09/24

Cette réunion concerne la collecte hebdomadaire du compost, Mme le Maire demande si un conseiller souhaite s'y rendre.

Question des conseillers : A combien est estimé le coût de cette collecte ?

Réponse : Pour le moment tout n'est pas chiffré

Réflexions des conseillers :

Nous ne sommes pas favorables à cette collecte car sur notre territoire rural cela n'a pas d'intérêt.

Pourquoi ne pas passer à Troyes Champagne Métropole pour la collecte des ordures ménagères ?

La livraison des bacs est prévue au mois d'octobre, leur distribution risque d'être compliquée.

2) Demande d'une salle pour séances de sport

Mr ELIE demande la disposition de la salle polyvalente pour organiser des séances de sport.

Le Conseil Municipal accède à cette demande car cela anime le village.

3) Parc éolien Nouvergies

Une réunion a eu lieu à la DDT concernant notre projet de parc éolien ainsi que celui de Charmont, Mr COLLARD expose un compte rendu.

Les services de l'Etat ne valideront qu'un seul des 2 projets sur le territoire. Une décision doit être prise ultérieurement.

Si notre projet n'est pas validé, une autre société de développement éolien (Energiter) nous a contacté avec un projet intéressant. Ce projet est intéressant car :

- C'est un petit projet d'environ 4 éoliennes
- Le Conseil Municipal sera consulté lors de la création
- Le capital sera ouvert à la commune
- Une indemnité de 8 00 €/an sera versée pour l'utilisation des chemins
- Une aide énergie sera versée aux habitants

4) Élagages

Le noyer sur la RD677 a été élagué cette semaine par Aube Paysage Elagage, ils viendront couper le forsythia Rue de la Sentinelle ultérieurement.

Les noyers Route de Charmont sont à faire, ainsi que la haie qui longe la RD677 en venant d'Aubeterre.

5) Informations diverses

- Le poteau télécom endommagé par Régie Services a été réparé.
- La facture de la fourrière pour la destruction du véhicule enlevé au mois d'avril est de 350 €
- Dons à la commune : 1 cage pour chats, 2 bouteilles de gaz et 1 gazinière
- Recensement des chauves-souris par l'association Envol pour le compte de la société Nouvergies le 18/07/24.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h00.

Monsieur Benoît COLLARD
Secrétaire de séance

MEIRHAEGHE Sonia,
Maire